

## ***Citoyennes, citoyens d'abord! Personnes assistées sociales, nous avons des droits!***



En collaboration avec le service à la collectivité d'UQAM (SAC-UQAM) ([lien vers https://sac.uqam.ca/](https://sac.uqam.ca/)), qui nous a mis en lien avec Mireille Trembaly ([lien vers http://www.cremis.ca/les-gens/chercheurs-universitaires-et-collegiaux/mireille-tremblay](http://www.cremis.ca/les-gens/chercheurs-universitaires-et-collegiaux/mireille-tremblay) ).

«Personnes assistées sociales avons-nous des droits?» C'est la question posée lors d'une démarche de formation participative menée depuis 2011. Chacun des cinq organismes participants (Le comité citoyen du carrefour alimentation partage (CAP) Saint-Barnabé; Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ); ADT Quart Monde; Action Plus Brome-Missisquoi; Ex-Aequo) a suivi une démarche de formation sur les droits et la participation citoyenne d'une durée variant entre 20 et 30 heures. Cette démarche s'est conclue par un

sommet en mai 2012, d'où sont ressorties des recommandations et des pistes d'action afin d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, qui voient leurs droits bafoués constamment.

À la fin de la démarche, nous avons beaucoup de témoignages rapportant des violations de droits. Nous souhaitons les analyser afin de savoir quels droits étaient les plus souvent violés et quelles stratégies étaient utilisées par les personnes face à ces violations. Avec l'obtention d'une deuxième subvention, nous nous sommes donné une méthode de travail et d'analyse commune. À l'heure actuelle, nous avons fini l'étape de la classification des données et sommes sur le point de commencer l'écriture des résultats.

Nous espérons vous présenter le rapport final, à la fin de 2016.